

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2015

L'an deux mil quinze, le vendredi douze juin, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle du conseil, 14 Rue du Jura, sous la présidence de M. Gérard TREMOULET, Maire.

Etaient présents : Gérard TREMOULET : Maire ; Didier VOYE, Élisabeth LAURENÇOT Dominique JANIN : Adjointes ; Jean-Michel BRIÉ, Christophe CHAGNEUX, Nicole DARMIGNY, Laëtitia DE CARVALHO, Gérard GACHET, Magali LEGOUHY-FABRE, Laëtitia POTIER, Rémi RUINET et Sylvie THIBERT.

Absents excusés : Gérard BOURDIER pouvoir à Gérard TREMOULET
Françoise CLERC pouvoir à Gérard GACHET
Rémi RUINET

Convocation adressée le : 08 juin 2015

Secrétaire de séance : Sur proposition du Maire, le conseil municipal désigne M. Christophe CHAGNEUX, comme secrétaire de séance.

M. le Maire accueille Madame Kheira BOUZIANE, Députée de la Côte-d'Or qui nous fait l'honneur d'assister au déroulement de cette séance du conseil municipal.

Monsieur le Maire demande d'approuver le conseil municipal du 10 avril 2015, le conseil municipal approuve à l'unanimité, ce compte-rendu.

Dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal, par délibération n° 14/2014, en date du 18 avril 2014, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une décision du maire N°25/2015, concernant l'encaissement d'un chèque GROUPAMA d'un montant de 2 640.69 €, pour le remboursement des honoraires d'avocat pour la défense de la commune dans l'affaire SCEA LEJEAS qui contestait l'approbation du PLU.

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir ajouter un rapport supplémentaire, concernant la création d'un service instructeur des autorisations d'urbanisme, au sein de la communauté de communes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, l'ajout de ce rapport supplémentaire pour la création d'une cellule instruction des autorisations d'urbanisme, au sein de l'intercommunalité.

26/2015: Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} Classe

Madame Elisabeth LAURENÇOT, adjointe déléguée au personnel explique au conseil municipal la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe titulaire du concours pour le service de la comptabilité.

Après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe permanent, à temps non complet, à raison de 10 heures hebdomadaires et ce à compter du 28 juillet 2015.

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint administratif

Grade : Adjoint administratif 1^{ère} classe

27/2015 désignation des jurés d'assises:

En application du code de procédure pénale (CPP) et de l'arrêté préfectoral fixant la répartition des jurés appelés à figurer sur la liste du jury criminel pour l'année 2015, il appartient à M. le Maire de procéder au tirage au sort, de 12 jurés d'assises, à partir de la liste générale des électeurs de la commune.

Le tirage au sort s'effectue publiquement et en présence du conseil municipal et désigne les électeurs suivants :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| - Madame Nathalie DURIN épouse GAUSSIN | - Monsieur Bernard BESSON |
| - Madame Véronique RICHARD épouse HURTER | - Madame Patricia SOARES |
| - Monsieur Jean-Marc SCHNEUWLY | - Madame Lydie BUTHIOT épouse ROBERT |
| - Monsieur Daniel VEILLÉ | - Monsieur André STEPHAN |
| - Madame Dominique COURTEJOIE épouse VAÏTILINGOM | - Monsieur Jean-François BELIN |
| - Madame Catherine INCELIN épouse CHENEVOY | - Madame Nicole DELAYE épouse MARLIEN |

28/2015 instruction des autorisations d'urbanisme au sein de la communauté de communes :

M. le Maire fait part au conseil municipal, de la réception d'un courrier le 11 juin 2015, émanant de la communauté de communes de la plaine dijonnaise.

Cette correspondance a pour but d'informer les communes, qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme ne sera plus traitée par les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires).

De ce fait, un service d'instruction mutualisé des autorisations d'urbanisme sera créé au sein de la Communauté de Communes de la Plaine dijonnaise. L'ensemble des communes du canton devront signer une convention réglementant les modalités d'application, de fonctionnement et financières, de ce service instructeur.

Il est à noter que ce service donnera lieu à une participation financière de la commune, évaluée à environ 7 250.00 €, par an, calculée par rapport au nombre d'habitant, jusqu'au 31.12.2016. Pour estimer ces charges, l'intercommunalité a pris en compte le recrutement de 2 agents, ainsi que les frais de fonctionnement et d'équipements.

Après avoir entendu les explications du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement, à l'unanimité, sur ce dossier et autorise M. le Maire à :

- Déléguer l'instruction du droit des sols à la Communauté de Communes de la Plaine dijonnaise,
- A adhérer au service mutualisé communautaire, à compter du 1^{er} juillet 2015
- A inscrire au budget principal, les crédits budgétaires relatifs à cette nouvelle dépense,
- A signer la convention ainsi que tout acte à intervenir liant les communes à l'intercommunalité, sur la création et le portage du service mutualisé communautaire d'instruction du droit des sols, qui précise notamment les modalités de fonctionnement du service, les clés de répartition entre les communes quant à son financement comme évoqué dans l'exposé de M. le Maire, mais aussi les rôles et les obligations respectives de chacune des collectivités.

Questions diverses :

* Canalisation GRT GAZ Artère Val de Saône : M. Didier VOYE présente M. GRANDJEAN responsable du projet d'installation de la canalisation gaz qui traversera le territoire communal. Cet intervenant GRTGAZ présente au conseil municipal et au public, le projet technique, l'implantation, les servitudes liées à cette infrastructure, la sécurité et le déroulement des travaux, concernant la création de cette canalisation. Une enquête se déroulera du 15.06 au 15.07.2015. Le dossier est consultable en mairie, durant les horaires d'ouverture du secrétariat, avec mise à disposition d'un registre d'enquête.

* règlement des salles communales : le règlement des salles a été adressé à chaque conseiller municipal, afin qu'il l'étudie et fasse retour d'éventuelles observations ou modifications. Ce document sera étudié par la commission de gestion des salles, avant la présentation au prochain conseil municipal, pour une mise en place à l'automne 2015.

* jumelage allemand : date de réception du 04 au 06.09.2015. M. GACHET précise les dernières dispositions et fait le point sur l'organisation de ce week-end.

* travaux sur l'Oucherotte (désenvasement) : M. VOYE fait part au conseil municipal d'un accord passé avec le Syndicat Bassin versant de la Vouge et de la Police de l'Eau, concernant le désenvasement d'une partie de l'Oucherotte. Le point d'intervention se situera dans un premier temps, au barrage dit des « Sirènes » avec la rénovation du vannage existant, actuellement envasé. Il est à noter que parallèlement à ces travaux, le fossé de régulation du niveau de l'Oucherotte sera curé sur toute sa longueur, afin d'éviter les inondations de l'hiver dernier.

* point des travaux de la commune : M. JANIN fait le point sur les travaux qui auront lieu principalement durant l'été, à savoir :

- rénovation de l'école maternelle,
- rénovation de la cour de l'école élémentaire,
- réfection des voiries : rue du Stade et rue Abel Thivant,
- édification d'une clôture autour du complexe sportif du Stade Jean SCHOUTITH.

* Association Foncière de Remembrement : M. VOYE informe que l'Association Foncière a nommé M. Marc BUTHIOT, en qualité de président. Le bureau s'est réuni récemment pour élaborer le budget et reprendre les projets laissés en suspens, depuis la démission de l'ancien président.

Après clôture du présent conseil municipal, par le maire, Madame la Députée fait une intervention en questions-réponses aux conseillers municipaux.

PROCES VERBAL DE CLOTURE**DECISIONS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Numéros	Intitulé
26/2015	Création d'un poste d'adjoint administratif 1 ^{ère} classe
27/2015	Désignation des jurés d'assises
28/2015	Instruction des autorisations d'urbanisme au sein de la communauté de communes

CONSEIL MUNICIPAL

NOM Prénom	FONCTION	Absent-absent excusé-pouvoir	SIGNATURE
Gérard TREMOULET	Maire		
Didier VOYE	1 ^{er} Adjoint au maire		
Elisabeth LAURENÇOT	2 ^{ème} Adjoint au maire		
Gérard BOURDIER	3 ^{ème} Adjoint au maire	Pouvoir à M. Gérard TREMOULET	
Jean-Michel BRIÉ	Conseiller municipal		
Christophe CHAGNEUX	Conseiller municipal		
Françoise CLERC	Conseillère municipale	Pouvoir à M. Gérard GACHET	
Nicole DARMIGNY	Conseillère municipale		
Laëtitia CARVALHO DE	Conseillère municipale		
Gérard GACHET	Conseiller municipal		
Dominique JANIN	Conseiller municipal		
Magali LEGOUHY-FABRE	Conseillère municipale		
Laëtitia POTIER	Conseillère municipale		
Rémi RUINET	Conseiller municipal	Absent excusé	
Sylvie THIBERT	Conseillère municipale		

Fin de séance : 21 h 45

Date prévue pour le prochain conseil :